

Convocation

Date de la convocation : 06/02/2023

Date de l'affichage convocation : 06/02/2023

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 16/02/2023

Publiée ou notifiée le : 16/02/2023

Nombres de membres afférents au Comité Syndical : 32

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 22

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre total votants : 23

L'an deux mil vingt-trois, quatorze février, à dix-huit heures, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur le territoire de la communauté de communes de Sud Sarthe, Salle Girard, rue Eugène Girard, commune du Lude.

Etaient présents :

Délégués de la Communauté de Communes de Loir Lucé Bercé :

Mme ALLAIRE, MM ALLARD, BIGNON, BOURIN, OLIVIER, TOURNADRE.

Délégués de la Communauté de Communes du Sud Sarthe :

Mmes GEORGET, MARTIN, et MM AMY, AVRIL, BRAULT, CERIZIER, FRIZON, GRANDET, GUILLON, LEESCHAEVE, LOYAU, MOURIER, PAQUET, POSTMA, ROCTON, THERIAU.

Etaient excusés/absents : Mmes BOURMAULT, HELLEGOUARC'H, LEGER, MANCEAU, RIBOUILLEAULT, MM ABRAHAM, BOUGAS, HURTELOUP, LE BOUFFANT, LORIOT.

Pouvoir :

Madame RIBOUILLEAULT donne pouvoir à Monsieur AMY.

Assistaient également à la séance :

Sophie POUPEE (Directrice)

**Délibération 2023 – 06 :  
 AVENANT AU CONTRAT DE REPRISE FILIERE - VERRE**

**Le Président expose,**

**VU** la délibération 2017-54 du 12/12/2017 relative à la signature du contrat CITEO pour la période 2018-2022,

**VU** la délibération 2018-05 du 13/02/2018 relative aux contrats de revente des déchets d'emballages valorisables,

**VU** la délibération 2023-04 du 14/02/2023 relative à l'avenant de prolongation CITEO pour les emballages ménagers,

**CONSIDERANT** la nécessité de prolonger le contrat de reprise Filière initialement signé avec la SMVL jusqu'au 31 décembre 2023.

**Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur Le Président à signer cet avenant.

Pour extrait, copie conforme,

Le secrétaire de séance,

J-C. AMY

Pour extrait, copie conforme,

Le Président,

F. OLIVIER